

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Changement de gouvernance au sein de la Fepem

Paris, le 11 juillet 2024 - Au cours des derniers mois, la Fepem a été confrontée à une période de tensions intenses et de dysfonctionnements au sein de sa gouvernance conduisant à son blocage.

Dans le seul souci de rétablir un lien de confiance et un apaisement, le Conseil des Présidents a voté hier à une large majorité la révocation individuelle de chacun des cinq membres du Bureau Exécutif. Un nouveau Bureau a été élu à la suite, à la majorité confortée de 10 délégations sur 13, composé de :

- Mme Julie L'HOTEL DELHOUME, Présidente statutaire en charge de la négociation, du dialogue social et de la vie statutaire et membre du Bureau exécutif
- Mme Michèle KERRAD, Présidente en charge du mouvement et des territoires et membre du Bureau exécutif
- M. Stéphane LEBRUN, Vice-président en charge des finances et membre du Bureau exécutif
- Mme Véronique DUBEAU-VALADE, Vice-présidente en charge de la cohésion sociale et intergénérationnelle et membre du Bureau exécutif
- Mme Peggy SCHOONENBERGH, Vice-présidente en charge de l'emploi et de la professionnalisation et membre du Bureau exécutif

Ces membres sont tous issus des territoires. Ils auront à cœur de travailler collectivement dès les prochains jours afin de « restaurer la confiance des élus / des salariés ; mettre en œuvre une culture de transparence et de communication ouverte et créer un environnement – serein - où chacun de nous se sent valorisé et entendu », comme déclaré par la nouvelle Présidente statutaire.

CONTACT PRESSE :

Jean du Passage – 0658217835 – jdupassage@fepem.fr

La Fepem est l'organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs qui contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers depuis 75 ans. Elle représente les 3,3 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,2 million de salariés – plus de 5 millions de personnes qui constituent une véritable société civile organisée au service de l'intérêt général. Le secteur de l'emploi à domicile constitue la réponse aux besoins de vie du quotidien (garde des enfants, entretien de la maison, assistance auprès de personnes âgées ou en situation de handicap, ...), et organise l'emploi de proximité qualifié et solidaire.

CONTACT PRESSE :

Jean du Passage – 0658217835 – jdupassage@fepem.fr

La Fepem est l'organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs qui contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers depuis 70 ans. Elle représente les 3,3 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,3 million de salariés – plus de 5 millions de personnes qui constituent une véritable société civile organisée au service de l'intérêt général. Le secteur de l'emploi à domicile constitue la réponse aux besoins de vie du quotidien (garde des enfants, entretien de la maison, assistance auprès de personnes âgées ou en situation de handicap, ...), et organise l'emploi de proximité qualifié et solidaire.